

SAINT-MAURICE

INFO

MAI
2021

DÉCONFINEMENT :

en mai, fais

*(PRESQUE) ce qu'il
te plaît !*



Au mois de mai, fais presque ce qu'il te plaît !

Point sur le déconfinement progressif et les annonces du Gouvernement

3 MAI :

- maintien du couvre-feu à 19h
- réouverture des collèges et des lycées avec jauge
- levée des restrictions de circulation inter-régions
- maintien du télétravail
- fin de l'attestation de déplacement en journée

19 MAI :

- couvre-feu à 21h
- réouverture des commerces, musées, cinémas, théâtres sous conditions
- réouverture des terrasses (tables de 6 maxi)



Porter un masque



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Utiliser l'application TousAntiCovid

<i>Instants</i>	4
<i>Ça fait l'actu</i>	6
<i>Grand angle</i>	8
<i>Travaux</i>	10
<i>Portrait</i>	13
<i>Tribunes</i>	14
<i>Pharmacies</i>	15
<i>État civil</i>	15

SAINT-MAURICE INFO

Magazine édité par la direction de la communication de la ville de Saint-Maurice.
55 rue du M^e Leclerc – Saint-Maurice
01 45 18 82 10

www.ville-saint-maurice.com

Directeur de la publication : Maire de Saint-Maurice :
Igor Semo

Rédaction/Coordination : Service de la communication –
Dominique Contensoux – Cécile Gailhac.

Maquette : Élise Cordeau.

Photographes : Adobe Stock – Service
Communication – M Genon – Bernard Ghnassia.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution.

Nombre d'exemplaires : 8 600.



www.ville-saint-maurice.com

<https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>

<http://www.facebook.com/Villedesaintmaurice>

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'évènement majeur. **Ne s'inscrire qu'une seule fois.**

Application mobile gratuite sur les stores.

ÉDITO

En mai, fais - presque - ce qu'il te plaît ! Cette « Une » de votre magazine municipal reflète l'état d'esprit général : la vaccination de masse progresse mais les menaces persistent et prennent de nouvelles formes, les gestes barrières demeurent, les regroupements sans port de masques bannis. Alors profitons des beaux jours à Saint-Maurice, notre ville magnifiquement fleurie, tout en demeurant très vigilants.

Vos élus et les services de la Ville continuent de se mobiliser sur tous les fronts. Saint-Maurice vient d'obtenir la **labellisation du site « France Services »**, dans les locaux de la mairie annexe, récemment ouverte place Montgolfier, par le Ministère de la Cohésion des Territoires. Vous pourrez y accomplir nombre de formalités relevant d'administrations publiques sans plus avoir à vous déplacer en préfecture par exemple.

Dans le même temps, Saint-Maurice va franchir une nouvelle étape dans la **lutte contre la pollution de l'air**. Au 1^{er} juin, nous allons élargir l'application de la Zone de Faibles Emissions (**ZFE**) à de nouveaux véhicules polluants. Des **bornes rechargeables** seront prochainement installées avec le soutien de la Métropole du Grand Paris. Des appareils de **mesures de CO₂** sont désormais déployés, à titre expérimental, dans les écoles. De nouveaux murs anti-bruit ont été érigés **contre la pollution sonore** le long de l'A4.

Dans le domaine, parfois controversé, de la sécurité publique, nous développons notre **collaboration avec la police nationale**, la lutte contre la délinquance du quotidien et les violences faites aux femmes par le renforcement de nos moyens humains et matériels, **avec des résultats**. Toutes ces actions sont engagées sans augmentation d'impôts, Saint-Maurice étant la **6^e ville la moins imposée** du Val-de-Marne.

Les 20 et 27 juin, les élections départementales et régionales se tiendront simultanément. Ces deux niveaux de collectivités exercent des compétences importantes, qui seront rappelées



pendant la campagne électorale, et sont des partenaires majeurs de notre Ville. Je tiens à remercier par avance les élus et les bénévoles qui assureront ce rendez-vous démocratique de 1^{ère} importance. Les mesures prises garantissent le déroulement d'un scrutin tenant compte de la situation sanitaire. Je vous invite donc à vous rendre dans les bureaux de vote, qui seront dédoublés, cela vous prendra peu de temps, c'est indispensable pour renforcer la légitimité des futurs élus.

Alors, selon la formule consacrée, votez pour qui vous voulez, mais votez !

Très cordialement,

Igor SEMO

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre maire

www.facebook.com/igor.semo



LA COUR DE RÉCRÉATION PREND DE NOUVELLES COULEURS

Pendant ces vacances particulières, où seuls les enfants des personnels prioritaires ont pu être accueillis dans nos centres de loisirs, les animateurs ont, comme toujours, fait preuve de beaucoup de créativité. Sorties au square et au jardin potager, jeux, activités physiques ou encore ateliers manuels comme ici la peinture des rondins de la cour de la maternelle du centre. Bravo à tous !



LA MAIRIE SE PARE DE BLEU POUR L'AUTISME

À l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme le 2 avril, et pour répondre à l'appel de notre Député, Michel Herbillon, les 4 villes de la circonscription ont illuminé de bleu leur hôtel de ville. Le bleu a été choisi pour l'évènement parce que cette couleur est appréciée des personnes autistes qui connaissent souvent des troubles sensoriels. Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) représentent entre 0,9 % et 1,2 % des naissances, soit environ 7 500 bébés chaque année. La Haute Autorité de santé estime qu'environ 100 000 jeunes de moins de 20 ans et près de 600 000 adultes sont autistes en France.

LES VILLES MARRAINES FONT ÉTAPE À SAINT-MAURICE



Le conseil d'administration de l'Association des Villes mairiales s'est tenu dans la salle du conseil municipal le 31 mars dernier.

Le Maire, Igor Semo, qui en est le secrétaire, a accueilli le président, Louis Giscard d'Estaing, et son délégué général, Gérard Moukbirian. L'AVM réunit toutes les villes de France qui parrainent une unité de l'armée française. Rappelons que Saint-Maurice a parrainé le Chasseur de Mines le Verseau, de 1997 à 2010, et, depuis 2010, le sous-marin La Perle.

INSTANTS



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Le dernier dimanche d'avril est, chaque année, dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la Déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la Seconde Guerre mondiale. 76 ans après le retour des derniers déportés libérés, le souvenir ne doit pas s'effacer. Dans le respect des restrictions sanitaires, élus et représentants d'anciens combattants se sont réunis dimanche 25 avril au Monument aux Morts, place Charles de Gaulle, en comité restreint. Saluons la présence du Général Gérard Dubourdieu, de notre député Michel Herbillon, de notre Conseiller départemental, du Commandant Paris de la Police Nationale, de Philippe Bourdajaud, Premier Maire-adjoint, et de Michel Budakci, Maire adjoint chargé des commémorations patriotiques.

FAMILLE

FÊTE DES mères

Pour la deuxième année, la réception de la fête des mères ne peut pas se tenir en raison des restrictions sanitaires. La municipalité souhaite malgré tout célébrer les mamans et les mamies en leur offrant une surprise par voie postale.

Coupon à renvoyer en Mairie (55 rue du Maréchal Leclerc) avant le **25 mai**, accompagné de la photocopie de votre livret de famille. Disponible également en téléchargement sur le site de la Ville.

Maman de moins de 65 ans (élevant seule 2 enfants, ou ayant 3 enfants et plus)

Nom :
Prénom :
Nombre d'enfants :
Adresse :
Tél :

Maman de plus de 65 ans

Nom :
Prénom :
Nombre d'enfants :
Adresse :
Tél :



SCOLAIRE

ENQUÊTE DE SATISFACTION dans nos cantines



La Sogeres, en charge de la restauration scolaire, nous a fait part des résultats d'une enquête menée auprès des enfants des écoles élémentaires de Saint-Maurice.

Revet / 65 enfants, 90% sont satisfaits dont 30% très satisfaits. Les points forts qui sont ressortis de l'enquête : les desserts, les yaourts, les fromages et les plats. Les enfants demandent une réduction du bruit pendant le repas, des assiettes mieux présentées et une décoration de la salle.

Centre Guyon / 86 enfants satisfaits à 95% dont 44% très satisfaits. Mêmes points forts et même envie de décoration et de calme mais aussi un besoin d'avoir plus de temps pour déjeuner.

Gravelle / 167 enfants, 88% de satisfaits dont 34% très satisfaits. Mêmes points forts. Améliorations souhaitées : plus de calme pendant le repas, la présentation des assiettes et plus de temps pour déjeuner. **Pain frais de nos boulangeries, menus bio deux fois par semaine, toute l'équipe de la restauration s'efforce chaque jour de faire du repas un moment agréable et savoureux.**

JEUNESSE

CONNAIS-TU le Passeport aventure ?



Ce dispositif de bourse permet aux groupes de jeunes majeurs mauritains, âgés de 18 à 25 ans, de financer une partie de leur voyage. Explications.

Randonnée, trek, tour à vélo, découvertes proches ou lointaines, peu importe votre aventure. Pour être éligible à cette bourse, il suffit d'être porteur d'un projet et de le déposer en mairie auprès du référent du dispositif. Le dossier détaillé est téléchargeable sur le site de la Ville rubrique Jeunesse.

Les candidats doivent répondre à un certain nombre de critères : résider à Saint-Maurice, constituer des groupes entre 2 et 5 personnes âgées entre 18 et 25 ans, prouver que tout le groupe s'investit pleinement dans l'organisation du projet, rendre un dossier complet avant le passage devant la commission d'attribution des aides, respecter l'interdiction pour deux groupes de partir au même endroit et à la même période, s'engager à rapporter un reportage photo ou vidéo et à fournir un bilan.

NOUVEAU

NOTRE MAIRIE ANNEXE obtient le label « France services »



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Depuis le 3 mai, pour faciliter vos démarches, de nombreux services publics d'État sont désormais accessibles en un même lieu, en mairie annexe, et viennent s'ajouter à tous ceux de la Ville.

Destiné à rapprocher le service public d'État des usagers, ce guichet unique, polyvalent, pour lequel la candidature de la ville de Saint-Maurice a été retenue, est **ouvert à tous, quel que soit son quartier**. Il doit faciliter vos démarches qu'elles soient administratives, fiscales, liées à la santé, à la retraite, à l'emploi. Les agents communaux présents, qui ont reçu une formation spécifique, pourront répondre à vos questions, vous accompagner dans vos démarches dématérialisées comme, par exemple, pour les déclarations de revenus, le renouvellement des papiers d'identité, la préparation de votre retraite, etc.

Au travers du panel existant de services en ligne, ils vous aideront aussi à vous familiariser avec le numérique.

Ces nouveaux services, disponibles au 3 rue Fragonard, concernent les services publics suivants :

- Caisse d'allocations familiales (**hors versements d'allocations**)
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de la Justice
- Ministère des Finances Publiques
- Caisse primaire d'Assurance maladie
- Caisse nationale d'Assurance vieillesse
- Pôle emploi.

Rappel des services municipaux déjà disponibles sur place :

- inscriptions scolaires et périscolaires
- règlement en régie
- dossier de demande de place en crèche
- demande de logement ou d'aide sociale
- dossier de carte d'identité ou de passeport
- internet en accès libre et aide aux démarches numériques.

La Ville bénéficiera de la part de l'État d'une subvention de 30 000 € par an

pour faire face aux dépenses générées par ce nouveau service.

Horaires d'ouverture :

Lundi 13h30/17h30

**Mardi et mercredi 9h/12h
et 13h30/17h30**

Jeudi et vendredi 9h/12h

Contact : 01 49 76 47 55 ou 56



SAINT-MAURICE S'ENGAGE avec la Métropole du Grand Paris pour améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie

Saint-Maurice participe à la mise en place de la deuxième étape de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) métropolitaine, à l'intérieur du périmètre de l'A86, adoptée par le Conseil de la Métropole du Grand Paris le 1^{er} décembre 2020. Une démarche qui vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les métropolitains.

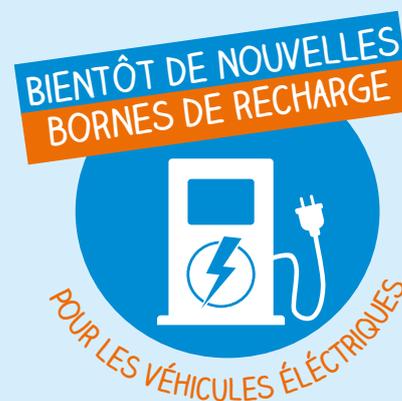
À l'instar des communes incluses à l'intérieur de ce périmètre de référence, la Ville doit répondre à une urgence sanitaire et climatique. En effet, si la qualité de l'air tend à s'améliorer depuis quelques années dans notre Métropole, la situation y reste particulièrement préoccupante en raison des dépassements réguliers des seuils réglementaires des polluants tels que le dioxyde d'azote et les particules, notamment sur le territoire métropolitain. En 2019, Airparif, l'Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air en Île-de-France, évaluée à 400 000 métropolitains respirant un air très pollué. 6 600 décès prématurés par an pourraient être évités sur le territoire métropolitain selon l'agence Santé Publique France. **Plus globalement, la France a été condamnée en octobre 2019 par la Cour de justice de l'Union européenne pour avoir dépassé de manière systématique et persistante la valeur limite annuelle pour le dioxyde d'azote, depuis le 1^{er} janvier 2010.** Le 10 juillet 2020, le Conseil d'État a ordonné au Gouvernement de prendre des mesures pour réduire la pollution de l'air

dans neuf zones en France, dont la Métropole du Grand Paris, sous astreinte de 10 millions d'euros par semestre de retard. Le 30 octobre 2020, la Commission européenne a saisi la Cour de justice de l'Union européenne d'un recours contre la France relatif à la mauvaise qualité de l'air due à des niveaux élevés de particules (PM10).

Aussi, La Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019 rend désormais obligatoire, avant fin 2020, l'instauration d'une Zone à Faibles Emissions mobilité dans les collectivités et intercommunalités ne respectant pas les normes de qualité de l'air. Dans ce cadre, la Métropole du Grand Paris, faisant partie des zones identifiées, a d'ores et déjà mis en place la première étape de cette mesure depuis le 1^{er} juillet 2019.

Dans ce contexte, Saint-Maurice a été invitée par le Préfet de la Région d'Île-de-France à rejoindre le dispositif métropolitain. Les Mauritiens ont été appelés à se prononcer sur le projet, du 9 au 31 mars 2021, au travers d'une consultation citoyenne publique

en ligne engagée par la Métropole du Grand Paris. Cette consultation portait sur la 2^e étape de la ZFE, visant à renforcer la ZFE métropolitaine existante. **À compter du 1^{er} juin 2021, les véhicules Crit'Air 4, 5 et non classés seront désormais interdits à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86, y compris sur le boulevard périphérique et dans les bois de Vincennes et de Boulogne. La mise en place de la ZFE se traduira par une réduction des nuisances sonores, une amélioration de la qualité de vie et une plus grande attractivité du territoire, des bénéfices qui s'étendront bien au-delà de l'A86. Pour en savoir davantage : www.zonefaibleemissionsmetropolitaine.fr**





JUSQU'À 19 000 EUROS D'AIDES CUMULÉES POUR L'ACHAT D'UN VÉHICULE PROPRE NEUF



La ZFE vise à accélérer le renouvellement du parc roulant avec des étapes progressives vers un parc entièrement « propre » programmé en 2030. Cela se fait grâce à l'accompagnement des professionnels et des particuliers, notamment pour les plus modestes. L'accès aux aides financières est facilité grâce au guichet unique (www.primealaconversion.gouv.fr) et le site d'information associé (www.jechangemavoiture.gouv.fr). En effet, depuis le 1^{er} juillet 2019, il est possible de déposer un dossier unique de demande de subvention concernant les aides de l'État et de la Métropole du Grand Paris, et bénéficier d'une aide allant jusqu'à 19 000€ pour l'achat d'un véhicule propre neuf, et jusqu'à 12 000€ pour l'achat d'un véhicule propre d'occasion, incluant la surprime ZFE de 1 000€. La ZFE doit aussi être un accélérateur au développement des transports en commun et des mobilités alternatives avec, entre autres, le plan vélo métropolitain, Vélib' Métropole, ou encore le déploiement de 5 000 bornes de recharges Métropolis d'ici à 2022.

La ZFE vise à accélérer le renouvellement du parc roulant avec des étapes progressives vers un parc entièrement « propre » programmé en 2030. Cela se fait grâce à l'accompagnement des professionnels et des particuliers, notamment pour les plus modestes. L'accès aux aides financières est facilité grâce au guichet unique (www.primealaconversion.gouv.fr) et le site d'information associé (www.jechangemavoiture.gouv.fr). En effet, depuis le 1^{er} juillet 2019, il est possible de déposer un dossier unique de demande de subvention concernant les aides de l'État et de la Métropole du Grand Paris, et bénéficier d'une aide allant jusqu'à 19 000€ pour l'achat d'un véhicule propre neuf, et jusqu'à 12 000€ pour l'achat d'un véhicule propre d'occasion, incluant la surprime ZFE de 1 000€. La ZFE doit aussi être un accélérateur au développement des transports en commun et des mobilités alternatives avec, entre autres, le plan vélo métropolitain, Vélib' Métropole, ou encore le déploiement de 5 000 bornes de recharges Métropolis d'ici à 2022.

ÉQUIPEMENT DES ÉCOLES EN DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE DU TAUX DE CO₂

Dans le cadre de l'application du protocole sanitaire, les 7 écoles de la ville ont reçu un boîtier mobile de contrôle de l'air à la rentrée du 26 avril. Financés par la Ville, ils seront en rotation dans les différentes classes aux bons soins des directeurs jusqu'à la fin de l'année scolaire à titre expérimental. Ces dispositifs permettent de surveiller le renouvellement de l'air. Un voyant tricolore, allant du vert au rouge, alerte quand il est temps d'aérer la pièce. 15 minutes d'aération suffisent à faire redescendre le niveau de CO₂ de rouge à vert. Les cantines du Centre et de Gravelle en ont également été équipées.



TRAITEMENT DE L'AIR DANS LES CRÈCHES

La qualité de l'air de nos crèches est suivie par un bureau d'étude indépendant et a fait l'objet d'un questionnaire auprès des personnels en 2020. Dans le cadre de la rénovation énergétique de la crèche Delacroix, une centrale de traitement de l'air sera installée. Ce projet est subventionné par la Région pour un montant de 92 500€. L'étude est en cours et les travaux seront réalisés l'an prochain.



AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ

Le Département réalise un plateau surélevé rue du Maréchal Leclerc, face au parking de l'Abreuvoir, depuis le 19 avril pour une durée de 6 semaines. Ces travaux ont pour vocation de ralentir la vitesse des automobilistes, de restructurer les deux arrêts de bus en déplaçant notamment celui dans le sens Province/Paris vers l'Église Saint Maurice afin de rendre un quai de bus plus confortable et accessible aux personnes en situation de handicap, et enfin, d'améliorer la sortie du parking de l'Abreuvoir.



TRAVAUX SUR LES CANALISATIONS DE GAZ

Dans le cadre de la réhabilitation de son réseau de gaz haute pression, GRTgaz fait des travaux sur les canalisations à l'angle du boulevard de l'Europe et de l'avenue J.F. Kennedy, du 19 avril au 3 décembre 2021. Sont prévus : le déplacement des postes de sectionnement de gaz de Joinville-le-Pont et de Saint-Maurice ; la construction et la pose de deux nouvelles canalisations de gaz au niveau du carrefour. La circulation piétonne et routière sera perturbée pendant toute la durée des travaux mais ces derniers n'entraîneront aucune gêne pour les usages domestiques.



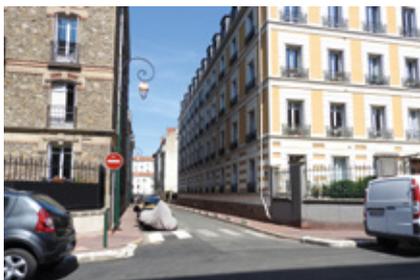
RÉNOVATION DU MUR DES CANADIENS

Suite à un diagnostic effectué par le Département, il s'est avéré nécessaire de supprimer la vigne vierge pour pouvoir réparer les parties altérées de ce mur. Sur insistance de la Ville, un volet paysager a été dressé. Sa réalisation est effective depuis fin mars, période propice à la reprise des végétaux. Il s'agit d'un séquençage de charmilles et de cyprès de Provence. Le massif situé face à cet aménagement fait actuellement peau neuve grâce à nos jardiniers.



MURS ANTI-BRUIT A4

Les travaux de construction du dernier tronçon de l'écran Sud A4 sont terminés. La bretelle d'accès à Saint-Maurice, fermée depuis de nombreux mois dans le cadre du chantier de protections phoniques conduit par la DiRIF (Direction des Routes d'Île-de-France) le long de l'autoroute, est rouverte à la circulation depuis le 2 avril et la bretelle de Joinville/Saint-Maur rétablie à deux voies.



RÉNOVATION DE LA RUE MARTHE CHENAL

La Ville rénove la rue Marthe Chenal du lundi 3 mai au vendredi 4 juin. Ces travaux consistent à mettre aux normes handicapés les carrefours avec l'avenue de Verdun et la rue Eugène Delacroix et à rénover les trottoirs et la chaussée. Ces travaux nécessitent des interdictions de stationner et des modifications de circulation routière et piétonne en fonction de l'avancement du chantier. En début d'année, les lanternes ont été remplacées par un éclairage à LED plus écologique.

ÉLECTIONS

RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES : changement de dates



En raison de la crise sanitaire, les élections régionales et départementales initialement prévues en mars, puis les 13 et 20 juin, ont été reportées au 20 et 27 juin 2021.

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de la ville. Si ce n'est pas le cas, **vous avez jusqu'au 14 mai 2021 inclus pour effectuer la démarche.** Sont concernés, les nouveaux Mauritiens qui n'ont pas encore effectué leur inscription sur la liste de Saint-Maurice, **ainsi que les électeurs mauritiens ayant déménagé dans Saint-Maurice** et qui n'ont pas encore indiqué ce changement en mairie. **La Ville invite les personnes concernées à ne pas attendre le dernier moment pour s'inscrire afin d'éviter une trop forte affluence les derniers jours.** Inscription du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 au service des affaires générales. Pour savoir si vous êtes inscrit ou pas sur la liste électorale à Saint-Maurice, consultez service-public.fr (lien sur notre site). **Renseignements : 01 45 18 82 24.**

HOMMAGE

MICHEL LE GAGNEUR, figure très appréciée de la ville, s'est éteint le 4 avril, à l'âge de 86 ans.



Christian Cambon lui rend hommage.

« Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de notre ami Michel Le Gagneur, figure familière de notre commune, officier du Mérite Agricole, Croix des anciens combattants et Médaille commémorative Maroc Algérie. Il était l'époux de Nathalie Le Gagneur qui fut pendant de longues années maire-adjoint de Saint-Maurice en charge de la petite enfance. **Michel, c'était l'homme de la fidélité. Fidélité à sa ville dont il fut l'un des commerçants appréciés. Fidélité à son pays qu'il servit avec tant de courage et de dévouement pendant 2 ans en Algérie.** Mais aucun d'entre nous n'oubliera non plus son dévouement sans pareil aux Associations d'anciens combattants, qu'il a servies si longtemps comme porte-drapeau. Fidélité enfin à ses valeurs et à ses convictions : **citoyen exemplaire, pilier du Salon des Arts, militant exceptionnel, il a toute sa vie soutenu les engagements de son épouse Nathalie.** Nous garderons de Michel le souvenir d'un homme attachant et discret mais qui tout au long de sa vie a fait honneur à notre ville. **À son épouse Nathalie avec qui il a formé un couple exemplaire pendant plus de 56 ans, nous adressons nos condoléances attristées et nos affectueuses pensées.** »



Christian Cambon

CE QUE NOUS VIVONS aujourd'hui fera l'Histoire de demain



Nos vies sont marquées, depuis maintenant plus d'un an, par la pandémie de la COVID-19 et les différents confinements pour la combattre. Les souvenirs de cette période si particulière doivent être immortalisés pour que les générations futures puissent comprendre et étudier ce que nous vivons.

C'est pourquoi la Ville de Saint-Maurice vous invite de nouveau à faire don au service des Archives municipales de dessins, de témoignages écrits ou oraux, de photographies de votre quotidien depuis mars 2020. Ainsi, nous garderons des documents qui permettront de retracer la vie quotidienne des Mauritiens durant cette période si particulière. **Si vous possédez ce genre de documents à verser, merci de contacter le service Archives-documentation par téléphone au 01 45 18 80 74, par mail à archives@ville-saint-maurice.fr.**

LA VACCINATION s'accélère pour les Mauritiens



Les habitants du Val-de-Marne de plus de 70 ans peuvent être vaccinés dans n'importe quel centre de vaccination de France.

Qui peut se faire vacciner ?

- L'ensemble des personnes de 55 ans et plus (pharmacie ou médecin).
- Les femmes enceintes à partir du 2^e trimestre de la grossesse.
- Les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées.
- Les personnes de plus de 18 ans souffrant d'une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19.
- Toutes les personnes majeures souffrant de comorbidités ou en surcharge pondérale sévère.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueil médicalisés.
- Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants.
- Les professionnels du secteur de la santé et du secteur médico-social.

RETROUVEZ LA LISTE COMPLÈTE SUR : [HTTPS://WWW.SANTE.FR/CF/CENTRES-VACCINATION-COVID.HTML](https://www.sante.fr/CF/CENTRES-VACCINATION-COVID.HTML)

Comment prendre rendez-vous dans les centres de vaccination ?

Les rendez-vous peuvent se prendre via le site www.doctolib.fr pour tous les centres suivants :

- Alfortville (82 Rue Marcel Bourdarias - Parvis des Arts) au 06 29 79 67 69
- Saint-Maur (30 Avenue Pierre Brossolette) au 01 45 11 65 65
- Maisons-Alfort (47 avenue Foch) au 0 805 04 09 94
- Nogent-sur-Marne (Maison des Associations Simone Veil, 2 rue Jean Monnet) au 01 43 24 62 21.
- St-Mandé/Vincennes (Centre Cresco, 4 avenue Pasteur à St-Mandé) au 0 800 922 100
- Hôpital d'Instruction des Armées Bégin (69 avenue de Paris, Saint-Mandé) au 01 43 98 49 62

EN CAS DE DIFFICULTÉ POUR VOUS DÉPLACER OU POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS, LE CCAS DEMEURE À VOTRE DISPOSITION AU 0 800 600 611.





PORTRAIT

MAJOR CHRISTIAN CHAPUT

De la Garde républicaine

Le 8 mai, la Garde Républicaine rendra les honneurs au Président de la République, lors de la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dans ses rangs figurent de nombreux Mauritiens. Portrait de l'un d'entre eux, le Major Christian Chaput, commandant du quartier Saint-Maurice.

Depuis près de 30 ans, 128 familles de gardes républicains et de gendarmes sont installées à Montgolfier, au « quartier Saint-Maurice » placé sous la responsabilité du Major Christian Chaput.

Christian Chaput a effectué toute sa carrière au sein du régiment de cavalerie de la Garde Républicaine. Lorsqu'il passe le concours d'entrée à la gendarmerie en 1987, il n'a qu'un objectif : y être affecté. Pourquoi ? « Pouvoir travailler avec des chevaux, c'était en quelque sorte garder un lien avec mes racines. Je suis né et j'ai grandi en Corrèze, dans une région très rurale ». Pari tenu : son classement, à la sortie de l'école de gendarmerie, lui permet de choisir son affectation : il sera Garde républicain.

Et de Garde à Major, il va y gravir tous les échelons. Et continuer de travailler avec les chevaux qu'il aime tant. Des chevaux, il y en a plus de 460 au régiment qui compte également près de 514 femmes et hommes. Chaque jour, deux heures y sont consacrées : travail de monte et de soin. Sans compter la corvée matinale : nettoyage des écuries et nourriture du cheval dont chaque garde a la charge.

Le binôme formé par le cavalier et sa monture est essentiel dans l'excellence recherchée. Aux maîtres de manège, le rôle primordial de mettre ensemble « les notes qui s'aiment » comme disait Mozart, pour éviter les écarts. Une dimension humaine essentielle qui, estime le Major Chaput, est la marque de fabrique de la Gendarmerie.

Christian Chaput se souvient encore de son premier défilé. C'était un 14 juillet pas comme les autres, celui du bicentenaire de la Révolution, en 1989. Il n'en menait pas large : car même s'il aimait et connaissait les chevaux, il n'en maîtrisait pas comme aujourd'hui la monte.

Le devoir d'un gendarme le conduit à quitter sa région natale au gré des affectations. Trouver un havre de tranquillité pour sa famille est essentiel. Christian Chaput, dont l'épouse est assistante maternelle, se réjouit d'avoir rejoint Saint-Maurice dès 1995. La perspective de quitter notre ville, à l'heure de la retraite, l'attriste. Une autre page de sa vie s'ouvrira alors. Gageons qu'elle sera aussi belle et réussie !

« À deux pas de la capitale, Saint-Maurice, même s'il change, demeure toujours un village. L'endroit idéal pour élever ses enfants en toute sérénité ».

TRIBUNES

La sécurité de vos enfants, une priorité

Le bien-être et la sécurité des enfants dans les écoles et les centres de loisirs de Saint-Maurice sont des préoccupations majeures de la majorité municipale. Depuis le début de la crise sanitaire, élus et services municipaux ont systématiquement appliqué les nombreuses règles imposées par les protocoles successifs en partenariat avec l'éducation nationale et les parents d'élèves. Les règles de distanciation, de non-brassage, de port du masque, associées à une présence en nombre des équipes d'entretien, de restauration et d'animation ont évité à notre ville que l'épidémie ne se propage de façon incontrôlée. Conformément à la recommandation de l'actuel protocole, toutes les écoles ont été équipées de détecteurs de gaz carbonique (CO₂). Ce gaz inodore est un indicateur de la qualité de l'air. Par ailleurs, nous avons accueilli avec satisfaction le déploiement massif des tests salivaires. Tous les élèves de primaire ont fait l'objet d'un dépistage le 29 avril. Restons tous vigilants.



Philippe Bourdajaud
1^{er} Maire Adjoint chargé des bâtiments, de la vie scolaire, de la jeunesse et du jumelage
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Impôts locaux : pourquoi aussi hauts ?

Lors de la présentation du budget, nous avons constaté que 75% des recettes de la ville proviennent des recettes fiscales contre 68% en moyenne nationale. La majorité actuelle nous indique que Saint Maurice est une des villes où la pression fiscale est la plus faible du Val de Marne alors que ce même département se classe dans les 10 départements où la taxe foncière sur le bâti est la plus élevée en France ! (enquête réalisée par le JDN en 2019). Nous nous interrogeons donc sur la réalité de la pression fiscale dans notre ville qui nous paraît élevée. Nous avons demandé une baisse des impôts locaux lors du dernier Conseil Municipal comme l'on fait d'autres villes : Argenteuil, Nice,... Nous avons reçu une fin de non-recevoir, nous indiquant que les impôts n'avaient pas augmenté depuis plusieurs années ce qui nous paraît raisonnable au regard du niveau déjà très élevé ! Des solutions existent pour augmenter nos ressources de fonctionnement et financer nos investissements.



Patrick Baruel
Conseiller municipal
Saint Maurice, nouvel élan !
mvsm94410@gmail.com

Vidéosurveillance, police : stop aux dépenses !

La municipalité déploie une véritable surenchère sécuritaire : postes supplémentaires et nouveaux équipements pour la police municipale, élargissement de la vidéosurveillance, dénonciation d'une « délinquance » fantasmée. Pourtant, la vidéosurveillance est chère, liberticide et inefficace : les images sont consultées à peine dix fois par an, sans indication sur les résultats. Le renforcement continu de la police municipale et de son équipement (les agent-e-s portent des armes létales) n'ont aucun sens au vu des missions exercées et contribuent à l'installer dans un rôle sécuritaire et répressif qui n'est pas le sien. Cette posture de la municipalité est illusoire et n'apporte rien à la vie quotidienne des mauritien-ne-s. Nous croyons que la sécurité se construit à l'échelle locale par la cohésion et le bien-être de tou-te-s. Réorientons ce budget sécurité démesuré vers les autres services publics. Investissons dans notre cadre de vie pour que chacun trouve sa place dans l'espace public.



Mathilde Kaddour
Conseillère municipale
Liste Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com

PERMANENCES

de la Municipalité

Permanences via le portail citoyen.

de votre Député

La prochaine permanence de **Michel Herbillon** à Saint-Maurice se tiendra le **lundi 17 mai à 18h**.



08/05

**GRANDE PHARMACIE
DE CHARENTON**

3 Place des Marseillais
à Charenton
01 43 75 14 68

09/05

PHARMACIE CENTRALE

54 rue de Paris à Charenton
01 43 68 01 41

13/05

PHARMACIE PRINCIPALE

36 rue de Paris à Charenton
01 48 83 34 48

16/05

**PHARMACIE
DE GRAVELLE**

118 rue de Paris à Charenton
01 43 68 18 32

23/05

PHARMACIE DES QUAIS

58 bis quai des Carrières
à Charenton
01 43 68 43 50

24/05

**GRANDE PHARMACIE
DE CHARENTON**

3 Place des Marseillais
à Charenton
01 43 75 14 68

30/05

**PHARMACIE
DU PLATEAU**

52 rue Gabrielle à Charenton
01 43 68 06 61

**PHAR
MACIES**

**URGENCES
MÉDICALES**

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe **SAMI** : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h. 14 rue du Val d'Osne – Saint-Maurice

**ÉTAT
CIVIL**

Naissances

Ibrahima GASSAMA – Noa
BOUNAN – Souleyman DIALLO
RABIN – Giovanni PALOMBARINI
– Adil NASER – Asma NIAKATÉ
– Léah MODO – Vassilia SPAHIJA –
Ambre SEEGMULLER.

Décès

Jean-Claude CROSSONNEAU –
Max THEODORE – Léone ROUSSEL
divorcée CROSSARD – Bernard
RIGAUDEAU – Hélène SAFONTE
épouse SAID – Corinne CHATAIN
épouse RONNÉ – Michéline
JONCOUR épouse FOISSAC –
Michel LE GAGNEUR – Cérés
DOMENECH épouse LÉVY-BALENSI.

Mariages

Youcef TOUNSI et Karima LOULIDI
LAHKIM.

Pacs

Camille ROCHAND et Christophe
CHOLLET - Eucharie MUOGHALU
et Emmanuel OKAFOR - Joël
RINGUET et Vincent CHERADAME
- Natalia OLIAR et Cyril
BARBOTTE - Julie ACCIPE et
Maxime TRAVES - Marie SORIANO
et Wim ABELINTI - Pauline LE
ROUX et Florent ROBERT - Mariette
FRAYSSE et Guillaume PAVÉE.

SORTIES SENIORS

Jardiland - mardi 25 mai départ
du car à 13h30 - Circuit habituel.

Cueillette de la Grange à Coubert
- mardi 8 juin départ du car à 10h30.

Réservation au 01 48 18 80 57

**AIDE À LA
DÉCLARATION DE
REVENUS**

Le CCAS de la Ville de Saint-Maurice offre aux seniors les services d'un expert-comptable afin de les aider à remplir leur déclaration de revenus du 5 au 28 mai 2021. Prise de rendez-vous préalable au 01 45 18 80 57.

**MUTUELLE
COMMUNALE DE
SANTÉ**

Permanence pour informations et adhésions en mairie tous les mardis sur rendez-vous au 06 34 69 06 73. Plus d'informations : www.lamutuel-lecommunale.com/

**PERMANENCES
DROIT DES FEMMES**

Permanences du Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) à la mairie les 12, 19, 27 mai. Entretiens, gratuits et confidentiels assurés par une juriste tous les mercredis après-midi sur rendez-vous au 01 45 18 82 10.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

**UN NOUVEAU
SERVICE**



**MAIRIE ANNEXE
MONTGOLFIER**

3 rue Fragonard
94 410 Saint-Maurice



CONTACT
01 49 76 47 55/56

**HORAIRE
D'OUVERTURE**
lundi 13h30/17h30 -
mardi et mercredi 9h/12h
et 13h30/17h30 -
jeudi et vendredi 9h/12h

E-MAIL
saint-maurice@france-
services.gouv.fr

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.